

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/36/509
15 septembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session
Point 42 de l'ordre du jour provisoire*

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

Note verbale datée du 14 septembre 1981, adressée au
Secrétaire général par le Représentant permanent des
Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des
Nations-Unies

Le Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire savoir que les Etats-Unis ont recueilli de nouveaux renseignements importants relatifs à l'utilisation d'armes chimiques meurtrières dans les conflits du Laos, du Kampuchea et de l'Afghanistan. Conformément à la résolution 35/144 C, les Etats-Unis demandent donc que ces renseignements soient communiqués au Groupe d'experts chargé d'enquêter sur les informations selon lesquelles des armes chimiques auraient été utilisées.

Depuis plusieurs années, les Etats-Unis sont préoccupés des informations selon lesquelles des armes chimiques meurtrières et inhibitrices sont utilisées dans les conflits du Laos et du Kampuchea et, depuis l'invasion soviétique de décembre 1979, en Afghanistan. Cette préoccupation a amené les Etats-Unis, comme les autres membres intéressés de la communauté internationale, à déployer des efforts actifs pour recueillir des renseignements permettant de constater les faits mentionnés dans ces informations.

Depuis 1979, les Etats-Unis étudient et analysent avec soin les renseignements et les témoignages selon lesquels des attaques chimiques auraient eu lieu dans ces régions. Nous estimons maintenant être en mesure de fournir des renseignements qui permettent d'apporter une réponse à certaines des questions suscitées par ces informations.

* A/36/150.

De nombreuses informations figurant dans le dossier communiqué le 27 mars 1981 par les Etats-Unis au Secrétaire général décrivent des attaques au cours desquelles des avions ou des hélicoptères survolent une zone et vaporisent un nuage qui se répand sur le sol, entraînant des maladies graves ou la mort des personnes se trouvant dans les environs immédiats. Ces attaques se produisent normalement par temps clair, en l'absence de toute brume matinale et de tout brouillard au sol; il est caractéristique que les informations ne fassent mention d'aucune attaque pendant la saison des pluies.

Les informations relatives aux symptômes observés chez les personnes exposées directement au nuage décrivent des effets bizarres qui se succèdent rapidement. vertiges, nausées, toux avec expectorations sanguinolentes, étouffements, vomissements de sang massifs, diarrhées sanglantes, formation en grand nombre de petites pustules indurées, suivis du coma et de la mort des personnes directement exposées aux vapeurs. Pour celles qui s'étaient trouvées à la périphérie de la zone touchée par l'attaque ou avaient consommé des aliments ou de l'eau contaminés, les symptômes étaient plus longs à se manifester (plusieurs jours contre quelques minutes à quelques heures dans le premier cas) et entraînaient généralement la mort dans les deux semaines si aucun traitement n'était administré.

Au cours des dernières années, un certain nombre de médecins intéressés par ce problème se sont rendus en Asie du Sud-Est pour y recueillir des renseignements. Ils ont visité les régions frontalières en cause, ont interrogé et examiné les réfugiés, ont passé en revue les dossiers médicaux et les données relatives à la santé publique et se sont entretenus personnellement avec des témoins oculaires des incidents qui s'étaient produits tant au Laos qu'au Kampuchea. Des membres du Congrès des Etats-Unis, profondément préoccupés de ce problème, se sont également rendus dans la région pour en apprendre plus. Médecins, législateurs intéressés par la question, particuliers, employés des centres de réfugiés ou journalistes, tous ceux qui ont vraiment interrogé des témoins oculaires et des victimes des attaques chimiques croient à la véracité des récits qui leur ont été faits.

Des experts des Etats-Unis ont étudié et évalué les symptômes décrits dans ces informations pour essayer de découvrir l'agent ou les agents qui auraient pu avoir de tels effets. Ils sont arrivés à la conclusion qu'ils ne connaissaient aucune arme chimique classique qui aurait pu, seule ou en combinaison avec d'autres, produire tous les symptômes décrits ou entraîner la mort aussi rapidement que dans les cas rapportés.

L'analyse récente d'un échantillon de feuille et de tige prélevé dans une zone où une attaque chimique se serait produite au Kampuchea a révélé la présence de substances qui ne sont pas des armes chimiques classiques, mais qui entraînent précisément les symptômes et les effets décrits. Plus précisément, les tests effectués sur l'échantillon ont indiqué un taux anormal de trois mycotoxines puissantes du groupe des trichothécines : le nivalénol, le déoxynivalénol et la toxine T2. Les taux détectés de déoxynivalénol et de nivalénol étaient jusqu'à 20 fois supérieurs aux taux habituels dans les cas d'intoxication naturelle. Un rapport sur ces tests figure en annexe à la présente lettre.

Les symptômes associés à l'empoisonnement dû aux trichothécines comprennent notamment le déclenchement rapide de vomissements, des hémorragies multiples des muqueuses, des diarrhées sanglantes et de violentes sensations de démangeaisons ou de fourmillements de la peau, accompagnées de la formation en grand nombre de petites pustules indurées. Toutes les trichothécines produisent des symptômes similaires, toutefois, il existe des différences dans le degré de gravité : le nivalénol et le déoxynivalénol produisent des irritations cutanées moindres que la T2; le nivalénol est légèrement plus hémorragique que le déoxynivalénol ou la T2; le déoxynivalénol (connu également sous le nom de vomitoxine) entraîne de violents vomissements.

Les trichothécines sont produites naturellement par les champignons fusarium et ne se trouvent pas à l'état naturel dans les climats chauds. Ce sont des produits chimiques assez stables qui peuvent être facilement produits en grandes quantités si l'on dispose de moyens techniques adéquats. Les installations nécessaires à la production des mycotoxines sont similaires à celles utilisées pour produire les antibiotiques pharmaceutiques. On ne dispose pas de preuve que ces installations existent en Asie du Sud-Est en nombre ou en volume suffisant pour produire les quantités de mycotoxines ou 'poudre jaune' qui auraient été utilisées dans la région.

Les Etats-Unis estiment que, compte tenu de ces nouveaux renseignements, il est nécessaire de faire encore plus d'efforts pour visiter les régions où des attaques chimiques se seraient produites. Les Etats-Unis prient instamment le Groupe d'experts de prendre des mesures immédiates pour se rendre dans les camps de réfugiés et dans les zones où des attaques se seraient produites dans les régions en question pour entendre directement le récit des témoins oculaires et des victimes des attaques, du personnel médical et des responsables des organisations de réfugiés, et pour recueillir tous les indices possibles. De plus, il convient de faire le maximum pour entrer en contact avec les nombreux témoins et victimes qui ont quitté les camps de réfugiés pour commencer une nouvelle vie ailleurs, et recueillir leurs témoignages.

Les Etats-Unis continueront à coopérer pleinement avec le Secrétaire général et le Groupe d'experts et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour fournir toute l'assistance nécessaire en vue de faciliter leur tâche.

Le Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique serait obligé au Secrétaire général de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et de la présente annexe comme documents de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour provisoire.

ANNEXE

RAPPORT D'ANALYSE D'UN ECHANTILLON

L'analyse chimique d'un échantillon de feuille et de tige recueilli près de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea, dans une zone où une attaque chimique se serait produite au Kampuchea, a révélé la présence d'une quantité anormale de toxines du groupe des trichothécines.

L'échantillon du Kampuchea (appelé échantillon A), un échantillon de contrôle positif auquel on a ajouté de la toxine T2 (appelé échantillon B) et un échantillon de contrôle négatif (appelé échantillon C) ont été adressés à un éminent expert en détection des mycotoxines afin qu'il les analyse. Ce chercheur n'a reçu aucune information concernant l'origine ou le contenu des échantillons et on lui a demandé d'analyser ces trois produits inconnus, sous la seule étiquette A, B ou C, pour détecter la présence de toxines du groupe des trichothécines.

La méthode d'analyse consistait en un processus de gel ferrique suivi de l'observation de certains ions sur un chromatographe à gaz/spectromètre de masse automatisé (Hewlett-Packard 5985 B).

Aucune trichothécine n'a été détectée dans l'échantillon de contrôle négatif (échantillon C). La toxine T2 a bien été détectée dans l'échantillon de contrôle positif à épis (échantillon B). L'analyse de l'échantillon prélevé dans la zone où l'attaque chimique se serait produite au Kampuchea (échantillon A) a révélé la présence de nivalénol, de déoxynivalénol et de toxine T2.

Ces trois composés sont des mycotoxines puissantes du groupe des trichothécines. Les taux détectés de déoxynivalénol et de nivalénol étaient jusqu'à 20 fois supérieurs à ceux que l'on constate lorsque la végétation est naturellement contaminée par des toxines du groupe des trichothécines. Selon l'expert en mycotoxines, ces taux élevés sont très improbables dans les cas d'intoxication naturelle.

Les symptômes associés à l'empoisonnement dû aux trichothécines comprennent le déclenchement rapide de vomissements, des hémorragies multiples des muqueuses, des diarrhées sanglantes et de violentes sensations de démangeaison ou de fourmillements de la peau accompagnées de la formation en grand nombre de petites pustules indurées. Toutes les trichothécines produisent des symptômes similaires toutefois il existe des différences dans le degré de gravité : le nivalénol et le déoxynivalénol produisent des irritations cutanées moindres que la T2 le nivalénol est légèrement plus hémorragique, le déoxynivalénol (connu également sous le nom de vomitoxine) provoque de violents vomissements.